

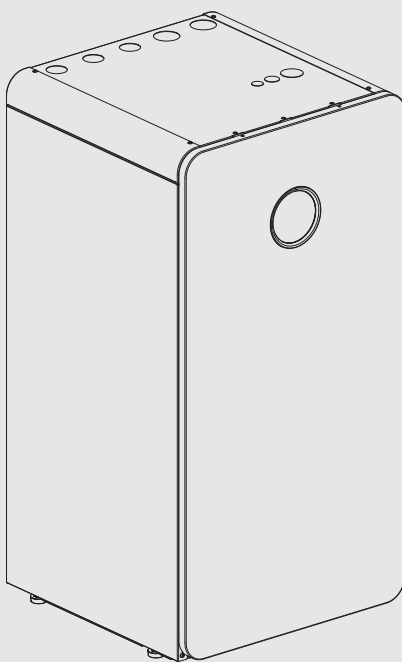


Notice d'utilisation

Pompe à énergie géothermique

Compress 7800i LW

CS7800iLW | CS7800iLW F



Sommaire

1 Explication des symboles et mesures de sécurité..... 2

1.1 Explications des symboles 2

1.2 Consignes générales de sécurité..... 2

1.2.1 Domaine d'utilisation 2

2 Description du produit 3

2.1 Plaque signalétique 3

2.2 Mode de fonctionnement de la pompe à chaleur 3

2.3 Chauffage auxiliaire 4

2.4 Production d'eau chaude sanitaire 4

2.5 Chaleur – général 4

2.5.1 Réglages du chauffage 4

2.5.2 Circuits de chauffage 5

2.5.3 Régulation du chauffage 5

2.5.4 Commande horaire du chauffage 5

2.5.5 Modes de service 5

2.6 Mesure énergétique 5

2.7 Économies d'énergie 5

2.8 Tableau de commande 5

2.8.1 Aperçu du tableau de commande et des symboles 5

3 Utilisation 8

3.1 Arrêt 8

4 Menu principal 8

4.1 Réglages pour le chauffage 8

4.2 Réglages pour l'eau chaude sanitaire 9

4.3 Réglages de la piscine 10

4.4 Fonctions congés 10

4.5 Solaire..... 10

4.6 Énergie 11

4.7 Réglages 11

5 Entretien 12

5.1 Filtre de particules 12

5.2 Soupapes de sécurité 12

5.3 Protection contre la surchauffe 13

5.4 Indications relatives au réfrigérant 14

5.5 Alarme..... 14

6 Protection de l'environnement et recyclage 14

7 Déclaration de protection des données 15

8 Logiciel Open Source..... 15

8.1 List of used Open Source Components 15

8.2 Appendix - License Text 16

8.2.1 Apache License 2.0 16

8.2.2 BSD 3-Clause New or Revised License 18

8.2.3 License for STM32CubeMX (STMicroelectronics) 18

8.2.4 MIT License..... 18

9 Affichage des valeurs de consommation concernant la directive de subvention fédérale pour les bâtiments efficaces – Mesures individuelles (BEG EM) 18

10 Aperçu Menu..... 19

1 Explication des symboles et mesures de sécurité

1.1 Explications des symboles

Avertissements

Les mots de signalement des avertissements caractérisent le type et l'importance des conséquences éventuelles si les mesures nécessaires pour éviter le danger ne sont pas respectées.

Les mots de signalement suivants sont définis et peuvent être utilisés dans le présent document :

 **DANGER**
DANGER signale la survenue d'accidents graves à mortels en cas de non respect.

 **AVERTISSEMENT**
AVERTISSEMENT signale le risque de dommages corporels graves à mortels.

 **PRUDENCE**
PRUDENCE signale le risque de dommages corporels légers à moyens.

AVIS
AVIS signale le risque de dommages matériels.

Informations importantes

 Les informations importantes ne concernant pas de situations à risques pour l'homme ou le matériel sont signalées par le symbole d'info indiqué.

Autres symboles

Symbole	Signification
►	Etape à suivre
→	Renvoi à un autre passage dans le document
•	Énumération/Enregistrement dans la liste
–	Énumération / Entrée de la liste (2e niveau)

Tab. 1

1.2 Consignes générales de sécurité

1.2.1 Domaine d'utilisation

La pompe à chaleur ne doit être intégrée que dans des installations de chauffage à eau chaude fermées selon EN 12828. Toute autre utilisation n'est pas conforme. Les dégâts qui en résulteraient sont exclus de la garantie.

La maintenance de la pompe à chaleur doit être réalisée conformément à EN1717 4.6.

 Sécurité des appareils électriques à usage domestique et utilisations similaires

Pour éviter les risques dus aux appareils électriques, les prescriptions suivantes s'appliquent conformément à la norme EN 60335-1 :

« Cet appareil peut être utilisé par des enfants à partir de 8 ans ainsi que par des personnes aux capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites ou manquant d'expérience et de connaissances du produit, dans la mesure où elles sont sous surveillance, où elles ont été initiées à l'utilisation fiable de l'appareil et comprennent les dangers qui en résultent. Les enfants ne doivent pas jouer avec l'appareil. Le nettoyage

et la maintenance par l'exploitant ne doivent pas être exécutés par des enfants sans surveillance. »

« Si le raccordement au réseau électrique est endommagé, il doit être remplacé par le fabricant, son service après-vente ou une personne disposant d'une qualification similaire pour éviter tout danger. »

Inspection et entretien

Une inspection et un entretien réguliers sont les conditions préalables à un fonctionnement sûr et respectueux de l'environnement de l'installation de chauffage.

Nous recommandons de conclure un contrat d'inspection annuel et de faire faire l'entretien selon les besoins par une entreprise spécialisée agréée.

- ▶ Faire réaliser ces travaux exclusivement par un professionnel agréé.
- ▶ Remédier immédiatement aux défauts constatés.

Inspection et maintenance

Un manque de nettoyage, de révision, d'entretien et/ou de maintenance, ou une réalisation incorrecte ou un défaut dans la mise en place de ces derniers, peut entraîner des dommages matériels et/ou des dommages corporels, dont un éventuel danger de mort.

- ▶ Ces tâches ne doivent être réalisées que par une entreprise qualifiée.
- ▶ Ne pas retirer le couvercle de la pompe à chaleur.
- ▶ Ne pas modifier la pompe à chaleur ou d'autres pièces du système de chauffage.

Mesures effectuées par l'utilisateur

L'utilisateur ne doit réaliser sur l'installation que les mesures décrites ici. Les interventions sur l'installation, les accessoires de l'installation et autres équipements, qui ne sont pas décrites dans le manuel d'utilisation, doivent être effectuées exclusivement par des spécialistes ou le personnel du service après-vente.

- ▶ Faire faire les travaux sur l'installation exclusivement par des spécialistes et le personnel du service après-vente autorisés.
- ▶ La commande de l'installation (générateur de chaleur, accessoires et autres équipements) par l'utilisateur doit avoir lieu conformément au manuel d'utilisation. Toute autre commande n'est pas autorisée.

Air ambiant

L'air dans le local d'installation doit être exempt de substances inflammables ou chimiques agressives.

- ▶ Ne pas utiliser ou entreposer des matières facilement inflammables ou explosives (papier, essence, diluants, peintures, etc.) à proximité du générateur de chaleur.
- ▶ Ne pas utiliser ou stocker de substances activatrices de corrosion (diluants, colles, détergents chlorés, etc.) à proximité du générateur de chaleur.

Dégâts dus au gel

Si l'installation n'est pas en marche, elle risque de geler :

- ▶ Tenir compte des consignes relatives à la protection hors gel.
- ▶ L'installation doit toujours rester enclenchée pour les fonctions supplémentaires comme la production d'eau chaude sanitaire ou la protection antiblocage.
- ▶ Éliminer immédiatement le défaut éventuel.

Risques de brûlure aux points de puisage de l'eau chaude sanitaire

- ▶ Pour régler des températures ECS supérieures à 60 °C ou enclencher la désinfection thermique, un mitigeur thermostatique doit être installé. En cas de doute, consulter un spécialiste.

Description du produit

Cette notice est une notice originale. Les traductions ne doivent pas être réalisées sans l'accord du fabricant.

CS7800iLW | CS7800iLW F est une pompe à chaleur qui utilise la chaleur solaire stockée dans la terre pour le chauffage et la production d'eau chaude sanitaire.

CS7800iLW | CS7800iLW F est une pompe à chaleur sans ballon d'eau chaude sanitaire (ECS) intégré.

CS7800iLW possède une façade en verre.

CS7800iLW F possède une façade en tôle.

Le module de commande contrôle et surveille le chauffage et la production d'eau chaude avec la pompe à chaleur et le chauffage d'appoint. La fonction de contrôle arrête la pompe à chaleur en cas de panne, afin d'éviter d'endommager les pièces critiques de la pompe.

Une fois que la pompe à chaleur a été installée et mise en marche, un certain nombre de points doivent être vérifiés régulièrement. Cela peut concerner un déclenchement d'alarme ou l'exécution d'actions de maintenance de base. Si le problème se répète, il convient de contacter le revendeur.

Le tableau de commande UI 800 régule indépendamment jusqu'à 4 circuits de chauffage.



Si un contrôleur ambiant est installé, les robinets thermostatiques dans la pièce de référence (pièce dans laquelle la commande à distance est installée) doivent être entièrement ouverts !

Les textes affichés à l'écran peuvent varier en fonction de la version du logiciel du module de commande, et des textes présents dans ces instructions.

Les plages de réglage, les réglages de base et les fonctions dépendent de l'installation sur site et diffèrent éventuellement des informations mentionnées dans cette notice.

- Si 2 ou plusieurs circuits de chauffage sont installés, des réglages sont disponibles et nécessaires pour les différents circuits de chauffage.
- Si des composants et modules de système spécifiques sont installés (par ex. module piscine), les réglages correspondants sont disponibles et nécessaires.

2.1 Plaque signalétique

La plaque signalétique est située sur la tôle de fond de l'unité hydraulique, derrière le revêtement. Elle indique la puissance, la référence de l'article et le numéro de série ainsi que la date de fabrication de la pompe à chaleur.

2.2 Mode de fonctionnement de la pompe à chaleur

La pompe à chaleur est composée des quatre éléments suivants :

- **Évaporateur**
Évapore le réfrigérant sous forme de gaz et transmet simultanément la chaleur du capteur (par ex. sonde géothermique) au circuit du réfrigérant.
- **Condenseur**
Condense le gaz en un liquide et transmet la chaleur à l'installation de chauffage.
- **Détendeur**
Diminue la pression du réfrigérant.
- **Compresseur**
Augmente la pression du réfrigérant.

Ces quatre éléments sont reliés entre eux par trois systèmes de tuyauterie en circuit fermé. Un réfrigérant circule dans la pompe à chaleur, liquide dans certaines parties du circuit et gazeux dans d'autres.

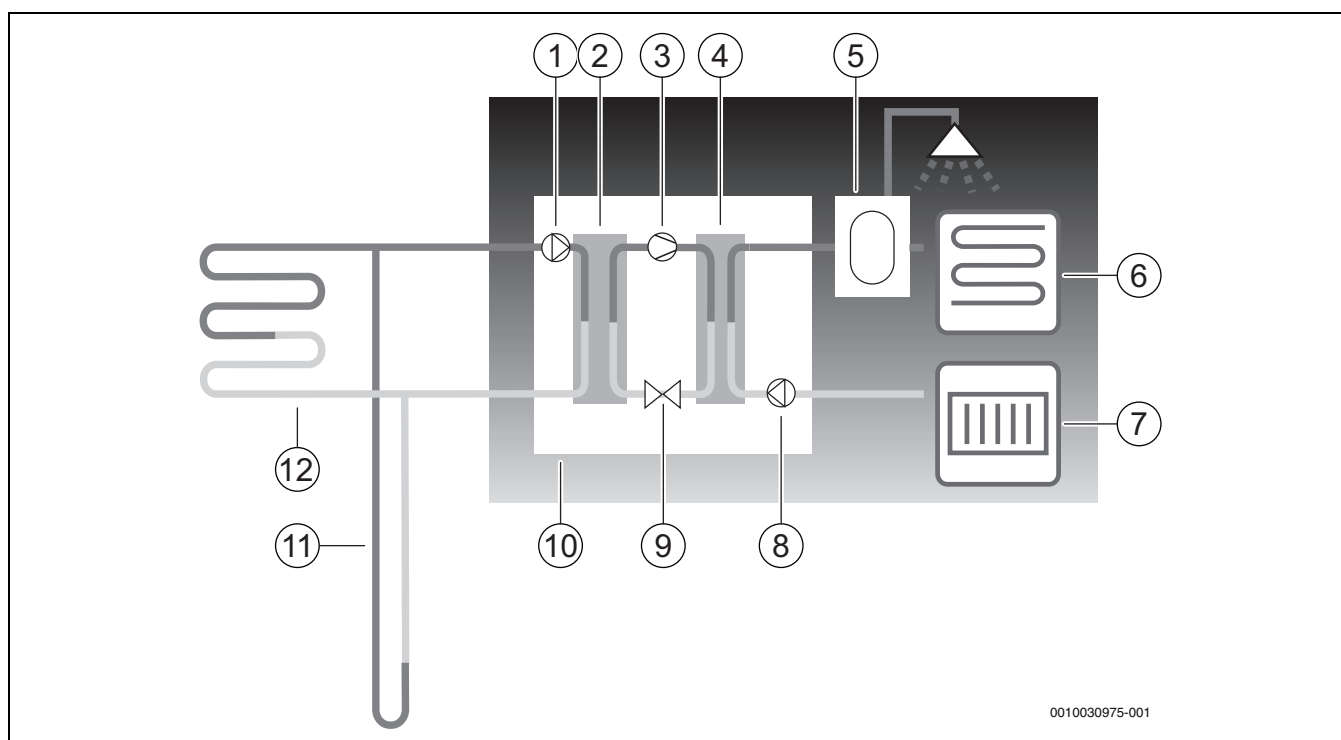


Fig. 1 Fonctionnement

- [1] Pompe circ. eau gly.
- [2] Évaporateur
- [3] Compresseur
- [4] Condenseur
- [5] Ballon d'eau chaude sanitaire
- [6] Chauffages au sol
- [7] Radiateur
- [8] Pompe de fluide caloporteur
- [9] Détendeur
- [10] Pompe à chaleur
- [11] Sonde géothermique
- [12] Collecteur géothermique

- L'eau glycolée, un mélange d'eau et de produit antigel, circule dans la sonde géothermique ou dans le collecteur géothermique dans un tuyau PVC. Le liquide absorbe l'énergie solaire stockée, puis il est transféré vers la pompe à chaleur et l'évaporateur à l'aide de la pompe d'eau glycolée. La température est alors d'env. 0 °C.
- Dans l'évaporateur, l'eau glycolée entre en contact avec le réfrigérant. Ici, le réfrigérant est liquide et a une température d'environ - 10 °C. Dès que le réfrigérant entre en contact avec l'eau glycolée à 0 °C, il commence à bouillir. La vapeur qui se forme à ce moment-là est dirigée vers le compresseur. La température de la vapeur est d'environ 0 °C.
- Dans le compresseur, la pression du réfrigérant augmente et la température de la vapeur augmente à env. + 100 °C. Le gaz chaud est ensuite comprimé dans le condensateur.
- Dans le condensateur, la chaleur est acheminée vers l'installation de chauffage (radiateurs ou chauffage par le sol) et le système d'eau chaude sanitaire de la maison. Le réfrigérant se refroidit et se liquéfie. La pression du réfrigérant reste élevée pendant qu'il passe par le détendeur.
- Dans le détendeur, la pression du réfrigérant diminue. La température diminue simultanément jusqu'à env. - 10 °C. Lorsque le réfrigérant passe par l'évaporateur, il redevient gazeux.
- L'eau glycolée est dirigée par la pompe à chaleur vers la sonde où le collecteur géothermique pour recueillir à nouveau l'énergie solaire stockée. La température du fluide est alors d'env. - 3 °C.

2.3 Chauffage auxiliaire

La pompe à chaleur peut être dimensionnée pour couvrir à elle seule le pic d'énergie du bâtiment et n'a normalement pas besoin de chaleur supplémentaire. Bien que dans ce cas, un chauffage supplémentaire puisse être installé uniquement pour le mode urgence, lorsque la pompe à chaleur est inactive.

La pompe à chaleur peut également être dimensionnée pour couvrir les besoins du bâtiment à un degré relativement inférieur, puis n'a normalement pas besoin de chaleur supplémentaire pour la période de l'année plus froide. La chaleur supplémentaire aide également en cas de mode urgence, d'eau chaude supplémentaire et de pic d'eau chaude. La chaleur supplémentaire est fournie par un chauffage d'appoint électrique. Le module de commande active automatiquement la chaleur supplémentaire, si nécessaire.

2.4 Production d'eau chaude sanitaire

La mise en température de l'eau chaude sanitaire a lieu dans le ballon d'eau chaude sanitaire. Dès que l'eau chaude sanitaire est demandée, le régulateur commute sur priorité eau chaude sanitaire et le mode chauffage s'arrête. Le ballon d'eau chaude sanitaire dispose d'une ou deux sondes qui enregistrent la température ECS.

2.5 Chaleur – général

2.5.1 Réglages du chauffage

En règle générale, il convient d'effectuer les modifications sur les réglages de température du système de chauffage uniquement par petits pas. Patienter 24-48 heures avant la prochaine modification. Cette période est nécessaire pour l'adaptation du bâtiment aux nouveaux réglages.

Si aucune sonde de température ambiante n'est installée, la température ambiante résultant des modifications ne peut pas être déterminée avec précision. La température est en outre influencée par l'isolation et le système de chauffage du bâtiment.

2.5.2 Circuits de chauffage

- **Circuit 1** : la régulation du premier circuit de chauffage fait partie de l'équipement standard du régulateur et est contrôlée par la sonde de température de départ montée ou en combinaison avec un régulateur ambiant installé.
- **Circuit 2-4 (avec mélangeur)** : une régulation est disponible en option pour plusieurs circuits. Dans ce cas, les circuits sont équipés d'un module de mélangeur, d'un mélangeur, d'une pompe, d'une sonde de température de départ et éventuellement d'un thermostat d'ambiance.

2.5.3 Régulation du chauffage

- **Sonde de température extérieure** : une sonde est montée sur le mur extérieur de la maison. La sonde de température extérieure signale au régulateur la température extérieure actuelle. Dans le cas d'une régulation en fonction de la température extérieure, la pompe à chaleur commande automatiquement la chaleur dans la maison en fonction de la température extérieure. L'utilisateur peut déterminer lui-même sur le module de commande, la température du chauffage par rapport à la température extérieure en modifiant le réglage de la température ambiante ainsi que la courbe de chauffage le cas échéant.
- **Sonde de température extérieure et thermostat d'ambiance** (une seule commande à distance est possible par circuit de chauffage) : pour la régulation avec sonde de température extérieure et thermostat d'ambiance, il faut placer au moins une commande à distance avec sonde de température intégrée centrale dans la maison. La commande à distance est raccordée à la pompe à chaleur et signale la température ambiante réelle à l'appareil de commande. Ce signal influence la température de départ. Celle-ci est par exemple réduite si la pompe à chaleur fournit des températures supérieures à celles réglées sur le thermostat d'ambiance. La commande à distance est recommandée si d'autres facteurs, en plus de la température extérieure, influent sur la température de la maison, par ex. une cheminée ouverte, un ventilo-convecteur, une maison située dans un endroit venteux ou un rayonnement solaire direct.



Seules les pièces où une commande à distance avec sonde ambiante intégrée est montée, influencent la régulation de la température ambiante du circuit de chauffage concerné.

2.5.4 Commande horaire du chauffage

- **Congés** : le régulateur dispose de plusieurs programmes pour le mode congés permettant de modifier la température ambiante à un niveau supérieur ou inférieur pendant une période définie.
- **Commande externe** : le régulateur peut être influencé de l'extérieur. C'est-à-dire qu'une fonction présélectionnée est exécutée dès que le régulateur reçoit un signal d'entrée.

2.5.5 Modes de service

- **Avec un chauffage d'appoint électrique** : la pompe à chaleur peut être dimensionnée de manière à ce que sa puissance soit légèrement inférieure aux besoins du bâtiment et que le chauffage auxiliaire électrique intégré complète la pompe à chaleur dès que cette dernière ne suffit plus. En outre, le chauffage auxiliaire électrique est activé en mode alarme et par la fonction ECS supplémentaire et la désinfection thermique.

2.6 Mesure énergétique

La mesure énergétique dans la pompe à chaleur est basée sur un capteur de pression et une sonde de température dans le circuit de refroidissement, ainsi que sur la vitesse du compresseur et la puissance absorbée par l'onduleur. La marge d'erreur dans le calcul est normalement estimée à 5-10%.

2.7 Économies d'énergie

L'efficacité énergétique est influencée par la température extérieure, les réglages du thermostat et les contrôles ambiants, ainsi que par l'utilisation de la pompe à chaleur. Ici, la ventilation, la température interne et l'indice de besoin peuvent également jouer un rôle crucial.

Inspection et maintenance

Pour obtenir une consommation énergétique aussi faible que possible pendant une période plus longue, nous vous recommandons de signer un accord avec un installateur agréé, portant sur l'inspection annuelle et la maintenance à la demande.

Robinets thermostatiques

Les robinets thermostatiques des radiateurs et des serpentins de sol peuvent avoir un effet négatif sur le système de chauffage en ralentissant le débit et, ce faisant, la pompe à chaleur doit compenser par une température plus élevée. Si des robinets thermostatiques sont installés, ils ne doivent pas être réglés trop bas.

Chauffage par le sol

Ne pas programmer une température de départ supérieure à la valeur maximale préconisée par le fabricant du plancher.

Ventilation

Ne jamais laisser les fenêtres légèrement ouvertes pour la ventilation. La pièce perd de manière permanente de la chaleur sans que l'air s'en trouve amélioré pour autant. Aérer rapidement, mais intensément (ouvrir complètement les fenêtres). Fermer les robinets thermostatiques lors de la ventilation.

Chauffage d'appoint électrique

Différents réglages (comme l'eau chaude supplémentaire) entraînent l'activation d'une autre source de chaleur électrique et donc une consommation énergétique supérieure. Toujours sélectionner un réglage de température pour l'eau chaude et le chauffage, qui soit le plus bas possible.

2.8 Tableau de commande

2.8.1 Aperçu du tableau de commande et des symboles

Le tableau de commande dispose d'un écran tactile. Pour basculer entre les différentes options de menu, glisser avec le doigt. Pour sélectionner les réglages, appuyer sur l'écran.



Dans chaque installation, seuls les menus des modules et éléments installés sont affichés. Les options disponibles des menus peuvent différer d'un pays et d'un marché à l'autre.



Dans le manuel, les affichages sont affichés de gauche à droite. Les affichages qui apparaissent au début dans le menu démarrage dépendent des réglages et des accessoires installés.

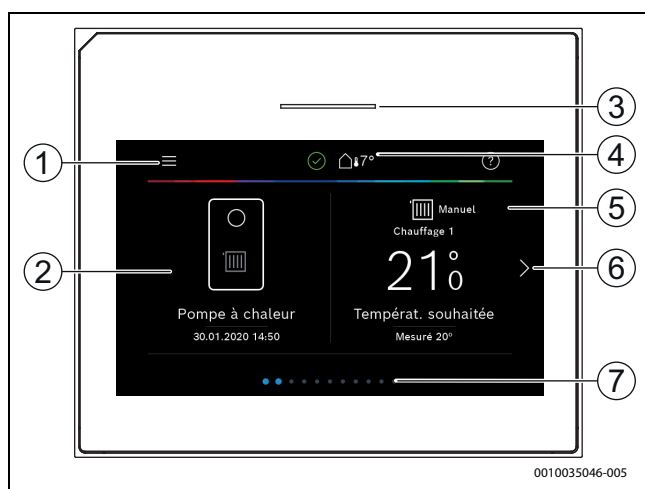


Fig. 2 Tableau de commande

- [1] **Touche « Menu »** : ouvre les menus dans lesquels les réglages généraux du système peuvent être effectués.
- [2] **Aperçu de l'installation** : montre un aperçu graphique de l'état actuel de l'appareil. Le sous-menu **Plus...** montre une liste d'états complète de toute l'installation.
- [3] **Voyant d'état** : normal, vert. Change de couleur en cas de défauts dans l'installation et passe en rouge ou en jaune.
- [4] **État** : indique l'état de l'installation. Une coche verte indique qu'il n'y a aucune alarme active sur l'installation. Un triangle de signalisation indique qu'au moins une alarme est disponible. Appuyer sur le triangle de signalisation pour plus d'informations.
Température extérieure : indique la température extérieure actuelle.
- [5] **Circuit de chauffage 1** : indique la température mesurée et permet un accès direct au menu pour les modifications de température dans le circuit de chauffage 1.
- [6] **Flèche de défilement** : appuyer pour faire défiler les menus ou faire glisser le doigt vers la droite ou vers la gauche.
- [7] **Liste de défilement** : indique quel choix de menu est actuellement affiché.



Fig. 3 Tableau de commande

- [1] **Circuit de chauffage 2-4** : accès direct au menu pour les changements de température dans les circuits de chauffage 2-4 (affiché uniquement lorsque les circuits de chauffage 2-4 sont installés).
- [2] **Eau chaude sanitaire** : accès direct au menu pour modifier le mode ECS.



Fig. 4

- [1] **Ventilation** : accès direct au menu pour modifier les réglages de la ventilation.
- [2] **Piscine** : accès direct à l'affichage de la température de piscine ainsi qu'au menu permettant de régler la température de la piscine et de déterminer de quelle manière le chauffage auxiliaire doit être utilisé pour le chauffage de la piscine (accessoires nécessaires).

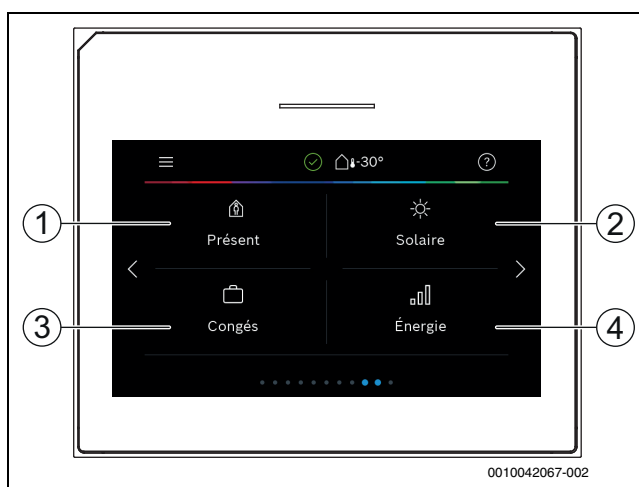


Fig. 5 Tableau de commande

- [1] **Présence/absence** : accès direct aux paramètres pour les présences/absences. Lorsque l'absence est sélectionnée, la température ambiante diminue et la production d'eau chaude est réglée sur Eco+.
- [2] **Solaire** : accès direct à l'affichage de l'état du système solaire thermique.
- [3] **Vacances** : accès direct aux réglages pour le mode vacances.
- [4] **Énergie** : comprend le sous-menu des statistiques en énergie.

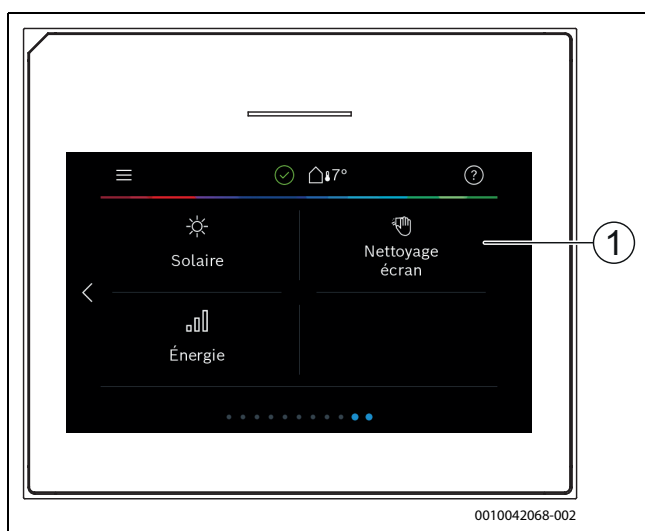


Fig. 6 Tableau de commande

- [1] **Nettoyage** : activer le blocage de l'écran pendant 15 secondes pour éviter les modifications involontaires.



Lorsque l'écran est éteint, un simple appui permet d'activer l'éclairage. Les réglages ne sont possibles que lorsque l'écran est allumé. Lorsqu'aucun menu n'est sélectionné, l'écran s'éteint automatiquement (après 2 minutes avec le réglage par défaut).



Quelques fonctions ne s'affichent à l'écran que si elles ont été activées ou si l'accessoire correspondant est installé.

Les états de la pompe à chaleur et la température d'ambiance et d'installation s'affichent dans l'aperçu de l'installation.

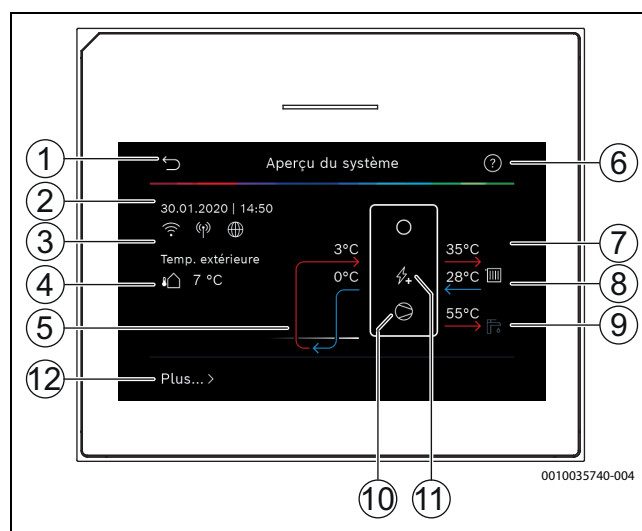


Fig. 7 Aperçu de l'installation

- [1] Touche de retour au menu principal
- [2] Affichage de la date et de l'heure
- [3] Affichage de « Connexion WLAN active », « Transmission radio active » (avec la sonde sans fil) et « Connexion Internet active »
- [4] Affichage de la température extérieure
- [5] Affichage de la température de l'eau glycolée
- [6] Menu « Aide »
- [7] Affichage de la température de départ
- [8] Affichage de la température de retour
- [9] Affichage de la température ECS
- [10] Statut de fonctionnement, compresseur
- [11] Statut de fonctionnement, chauffage auxiliaire
- [12] **Plus...**, pour d'autres réglages

Plus...

Option	Description
Réglages	► Mode alternance. Pour activer le passage à l'eau chaude sanitaire, sélectionner Marche. Pour désactiver le passage à l'eau chaude sanitaire, sélectionner Arrêt. ► Prog. hor. chauff. d'appoint. – Pour activer le programme horaire, sélectionner Marche. Pour désactiver le programme horaire, sélectionner Arrêt. – Modifier. Réglage du programme horaire pour le chauffage auxiliaire. – Réinitialisation. Pour réinitialiser, sélectionner Oui. Pour revenir en arrière sans réinitialiser, sélectionner Non. – Temp. ext. min. pr. horaire. Sélectionner « Limité » pour ne pas autoriser le fonctionnement du programme de chauffage auxiliaire en dessous de la température réglée. Sélectionner Non limité pour utiliser le chauffage auxiliaire via la programmation horaire indépendamment de la température. ► Retour régl. installateur. Pour revenir aux réglages installateur enregistrés, sélectionner Oui. Pour revenir en arrière sans modifications, sélectionner Non.
Etat de la pompe à chaleur	► Affichage de l'état de fonctionnement de la pompe à chaleur.
Statistiques	► Tps fct. ► Tps fct. Démarrages compr.

Tab. 2 Autres réglages

3 Utilisation



AVERTISSEMENT

Dégâts matériels dus à l'action du gel !

Le chauffage ou le dispositif de chauffage d'appoint peut être détruit par le gel.

- Ne pas démarrer la pompe à chaleur s'il y a un risque que le chauffage ou le dispositif de chauffage d'appoint soit gelé.

Un aperçu de la conception du menu et du classement des menus individuels est disponible à la fin de la notice d'utilisation.

L'état de l'appareil peut être affiché directement dans l'aperçu via le menu Informations.

Les descriptions suivantes sont basées sur l'affichage standard.

3.1 Arrêt

En général, l'unité est activée. L'installation est désactivée uniquement à des fins de maintenance par exemple.



Le mode veille signifie que l'installation est complètement désactivée et qu'aucune fonction de sécurité, comme la protection antigel, n'est activée.

- Pour désactiver l'installation temporairement :
 - Sélectionner l'option > **Menu** dans le menu de démarrage
 - Pour d'autres options, sélectionner **Vue d'expert** > **Marche**.
 - Sélectionner **Mode veille** dans la liste
 - Appuyer sur **Oui**
- Pour activer l'installation :
 - Appuyer sur l'écran.
 - Sélectionner **Oui**.
- Pour désactiver l'installation durablement : couper l'alimentation électrique de toute l'installation et de tous les participants BUS.



Après une panne de courant ou un arrêt prolongé de plusieurs heures, la date et l'heure doivent être à nouveau réglées. Tous les autres réglages sont conservés.

4 Menu principal

En fonction du générateur de chaleur et de l'utilisation du tableau de commande, tous les éléments de menu ne peuvent pas nécessairement être sélectionnés.

4.1 Réglages pour le chauffage

Menu > **Circuit de chauffage 1**

Option	Description
Régler le mode de fonctionnement pour Circuit de chauffage 1	► Pour désactiver le circuit de chauffage, sélectionner Arrêt. Pour la régulation du circuit de chauffage selon le programme horaire, sélectionner Auto. Pour régler le mode continu du circuit de chauffage, sélectionner Manuel. ► Faire défiler l'échelle vers la gauche ou la droite dans ce menu pour régler la température ambiante souhaitée. Enregistrer le nouveau réglage avec Confirmer. -ou- Pour revenir à Annuler sans effectuer de modifications.
Pour effectuer d'autres réglages, sélectionner Plus....	
Commutation été/hiver CC1	Le mode chauffage peut être désactivé en été pour le circuit de chauffage sélectionné. Ce réglage n'influence pas le mode ECS. ► Pour le changement automatique entre les modes été et hiver, sélectionner Auto. ► Pour le mode chauffage continu, sélectionner Chauffage. ► Pour le mode refroidissement continu, sélectionner Refroidissement.
Chauff. arrêté à partir de	Pour régler la température à laquelle la pompe à chaleur doit passer entre le mode été et le mode hiver, faire défiler l'échelle vers le haut ou vers le bas. Enregistrer le nouveau réglage avec Confirmer. -ou- Pour revenir à Annuler sans effectuer de modifications.
Afficher progr. horaire CC1	Pour activer, sélectionner Oui. -ou- Pour désactiver, sélectionner Non.
T. ambiante souhaitée	[5...21...30] °C. Régler la température ambiante souhaitée.
Programme horaire	Ce menu s'affiche si le programme horaire est actif. ► Modifier. Régler le schéma de la commande horaire. ► Réinitialisation. Pour réinitialiser, sélectionner Oui. -ou- Pour revenir en arrière sans réinitialiser, sélectionner , Non. ► Réglages de la température. Chauffage. Régler la température normale souhaitée. Abaissement. Régler de combien la température doit être réduite pour le mode nuit.
Renommer circuit chauffage	Saisir un nouveau nom pour le circuit de chauffage à l'écran à l'aide du clavier. Enregistrer le nouveau réglage avec Confirmer. -ou- Sélectionner la croix (X) en haut à droite dans la fenêtre pour revenir en arrière sans effectuer de modifications..

Tab. 3 Réglages du chauffage pour le circuit de chauffage 1

Lorsque plusieurs circuits de chauffage sont installés, répéter les réglages décrits pour chaque circuit.



PRUDENCE

Dégâts sur l'installation !

- En cas de risque de gel, ne pas commuter en mode été.

4.2 Réglages pour l'eau chaude sanitaire



AVERTISSEMENT

Danger pour la santé dû aux légionelles !

Si les températures d'ECS sont trop faibles, des légionelles peuvent se former dans l'eau chaude sanitaire.

- Activer la désinfection thermique.
- Respecter la réglementation relative à l'eau potable.



AVERTISSEMENT

Risques d'ébullition !

Si la désinfection thermique automatique est activée, afin d'empêcher la prolifération des légionelles, l'eau chaude sanitaire est provisoirement réchauffée à 65 °C (par ex. chaque mardi soir à 02 h 00).

- Prévoir la désinfection thermique uniquement en dehors des heures de service normales.
- S'assurer qu'un mélangeur thermique d'eau sanitaire est installé. En cas de doute, consulter l'installateur ou le commerçant.

Menu > Eau chaude sanitaire

Option	Description
Régler le mode de fonctionnement pour Eau chaude sanitaire	► Pour arrêter la production d'eau chaude sanitaire, sélectionner Arrêt. - Pour la régulation de la production d'eau chaude sanitaire selon le programme horaire, sélectionner Auto. - Pour régler le mode continu de la production d'eau chaude sanitaire, sélectionner Manuel. ► Pour régler manuellement la production d'eau chaude sanitaire dans le mode de fonctionnement, faire défiler l'échelle vers la gauche ou la droite dans ce menu. – Eco+ : optimise l'efficacité de la production d'eau chaude sanitaire, convient uniquement à un faible confort en eau chaude sanitaire. – Eco : production d'eau chaude sanitaire efficace pour un confort en eau chaude sanitaire moyen. – Confort : confort en eau chaude sanitaire maximal pour des besoins en eau importants. – ► Enregistrer le nouveau réglage avec Confirmer. -ou- - Revenir en arrière avec Annuler sans effectuer de modifications
ECS suppl.	[1...2...48] heures. Régler la durée souhaitée pour la fonction eau chaude sanitaire supplémentaire. Confirmer la fonction eau chaude sanitaire supplémentaire avec Démarr. ECS suppl.. Pour annuler la fonction eau chaude sanitaire supplémentaire pendant son activation, sélectionner Arrêt ECS suppl.
Pour effectuer d'autres réglages, sélectionner Plus....	

Option	Description
Programme horaire	► Pour régler un planning de production d'eau chaude sanitaire, sélectionner Modifier. ► Réinitialisation. Pour réinitialiser, sélectionner Oui. -ou- - Pour revenir en arrière sans réinitialiser, sélectionner Non.
Désinfection thermique	► Démarrage. Démarrer la désinfection thermique immédiatement. ► Arrêt. Mettre fin à la désinfection thermique immédiatement. ► Automatique. Pour démarrer la désinfection thermique d'après le programme horaire, sélectionner Marche. Pour terminer la désinfection automatique, sélectionner Arrêt. ► Quotidien/jour semaine. Régler le jour de la semaine pour activer la désinfection thermique. Sélectionner comme alternative Quotidienne-ment. ► Heure. Régler l'heure pour activer la désinfection thermique.
Pompe bouclage ECS	► Mode de service. Pour désactiver le bouclage ECS, sélectionner Arrêt. Pour le mode continu du bouclage ECS, sélectionner Marche. Pour contrôler le bouclage ECS à l'aide de la température ECS réglée, sélectionner T cons ECS. Pour le fonctionnement du bouclage selon un programme horaire défini, sélectionner Auto. ► Fréq. d'enclenchement. Pour le mode continu du bouclage ECS, sélectionner Permanent. Pour régler un cycle d'activation du bouclage ECS, sélectionner Cycle. Le cycle d'une pompe est de 3 min. Les valeurs [1...6] correspondent aux démarrages par heure. Si [7] est sélectionné, la pompe fonctionne en mode continu. ► Programme horaire. Pour régler un programme horaire personnalisé, sélectionner Modifier. Réinitialisation. Pour réinitialiser, sélectionner Oui. -ou- - Pour revenir en arrière sans réinitialiser, sélectionner Non.
Activer progr. horaire	Pour activer, sélectionner Oui. -ou- Pour désactiver, sélectionner Non.
Réd. temp. ECS si alarme	Avec le réglage Oui, la température ECS est réglée à 35 °C en cas d'alarme de compresseur pour une détection des défauts ultérieure. Pour désactiver, sélectionner Non.
Température mesurée	Affichage de la température d'eau chaude sanitaire actuelle.

Tab. 4 Réglages de l'eau chaude sanitaire

4.3 Réglages de la piscine

Menu > **Piscine**

Option	Description
Piscine	► Pour activer le chauffage de la piscine, sélectionner Marche. Pour désactiver le chauffage de la piscine, sélectionner Arrêt. ► Faire défiler l'échelle vers le haut ou le bas dans ce menu pour régler la température de piscine souhaitée. Enregistrer le nouveau réglage avec Confirmer. -ou- Revenir en arrière avec Annuler sans effectuer de modifications.
Pour effectuer d'autres réglages, sélectionner Plus....	
Autor. chauff. aux. piscine	► Pour exclure le chauffage de la piscine à l'aide du chauffage auxiliaire, sélectionner Jamais. ► Pour autoriser le chauffage auxiliaire pour le chauffage de la piscine, alors qu'il est également activé pour le chauffage, sélectionner Avec le chauffage. ► Pour toujours autoriser le chauffage de la piscine à l'aide du chauffage auxiliaire, sélectionner Toujours.

Tab. 5 Réglages de la piscine

4.4 Fonctions congés

Menu > **Congés**

Option	Description
Congés	► De. Régler le début de votre absence (date et heure) : le programme congés commence à la date réglée et à l'heure fixée. Pour confirmer, sélectionner Confirmer. Pour revenir en arrière sans effectuer de modifications, sélectionner Annuler. ► à : Régler la fin de votre absence (date et heure) : le programme congés s'arrête à la date réglée et à l'heure fixée. Pour confirmer, sélectionner Confirmer. Pour revenir en arrière sans effectuer de modifications, sélectionner Annuler.
Pour effectuer d'autres réglages, sélectionner Autres réglages.	
Appliquer régl. sur	Choisir quelles fonctions (circuits de chauffage, production d'eau chaude sanitaire et ventilation) doivent être réglées via la fonction congés.
Chauffage	Choisir de quelle manière la production thermique doit être réglée via la fonction congés. ► Arrêt. Arrêt de la production thermique à l'heure réglée. ► Marche. Modification de la température sur la température réglée pendant l'heure réglée.
T. ambiante souhaitée	[10... 17 ...30] °C. Régler la température ambiante qui doit être atteinte lorsque la fonction congés est activée. Pour confirmer, sélectionner Confirmer. -ou- Pour revenir en arrière sans effectuer de modifications, sélectionner Annuler.

Option	Description
Eau chaude sanitaire	Choisir quels réglages ECS doivent s'appliquer lors de la durée des congés. ► Arrêt. Arrêt de la production d'eau chaude sanitaire à l'heure réglée. ► Eco+. Modifier la production d'eau chaude sanitaire pendant le temps réglé dans Eco+. ► Eco. Modifier la production d'eau chaude sanitaire pendant le temps réglé dans Eco. ► Confort. Modifier la production d'eau chaude sanitaire pendant le temps réglé dans Confort.
Ventilation	Choisir de quelle manière la ventilation doit être réglée via la fonction congés. ► Arrêt. Arrêt de la ventilation à l'heure réglée. ► Niveau. [1...4]. Réglage du niveau de ventilation pendant la durée réglée. ► Besoins. Réglage de la ventilation régulée en fonction des besoins pendant la durée réglée.

Tab. 6 Fonctions congés

 **PRUDENCE**

Risque de dommages du système !

- Avant une absence prolongée, modifier uniquement les réglages dans Congés.
- Après une longue absence, vérifier la pression de service du système de chauffage.

4.5 Solaire

Dans le menu Info, des informations s'affichent concernant l'installation solaire thermique. Aucune modification n'est possible dans ce menu.

Option	Description
Solaire	► Affichage de la configuration de l'installation solaire thermique.
Pour effectuer d'autres réglages, sélectionner Autres réglages.	
Aperçu sondes solaires	► Affichage des valeurs des sondes de l'installation
Aperçu du rendement solaire	► Statistiques de l'énergie produite

Tab. 7 Affichage d'état et production d'énergie par l'installation solaire thermique dans le menu Info

4.6 Énergie

Ce menu permet d'afficher les statistiques énergétiques de l'installation. L'affichage ne comprend que des informations sur les fonctions et les composants accessoires qui sont installés dans la pompe à chaleur et dans l'installation.



Les statistiques énergétiques pour la fonction de refroidissement sont uniquement valables pour les installations avec refroidissement actif. Le refroidissement passif en est exclu.

Option	Description
Énergie	Affichage des statistiques énergétiques de l'installation. - Pour afficher les statistiques énergétiques de l'installation depuis sa mise en service, sélectionner Total. - Pour afficher les statistiques portant sur une année précise, sélectionner l'année correspondante. Affichage des statistiques sur les trois dernières années.
Pour afficher d'autres statistiques énergétiques, sélectionner Plus....	
Consommation d'énergie	Affichage des statistiques pour la consommation d'énergie. Sélectionner Total ou une année précise. - Système - Chauffage - ECS - Piscine - Ventilation
Énergie produite totale	Affichage des statistiques pour la production d'énergie. Sélectionner Total ou une année précise. - Système - Chauffage - ECS - Piscine - Ventilation - Solaire
Efficacité	Affichage des statistiques pour l'efficacité. Sélectionner Total ou une année précise. - Système - Chauffage - ECS - Piscine
Réinitialisation	Réinitialisation des statistiques énergétiques. Pour réinitialiser, sélectionner Oui. -ou- Pour revenir en arrière sans réinitialiser, sélectionner Non.

Tab. 8 Menu « Statistiques énergétiques »

4.7 Réglages

Menu > Appuyer sur la touche menu en haut à gauche dans le menu de démarrage pour consulter le menu « Réglages généraux ».

Option	Description
Langue	Réglage de la langue des textes de menu affichés à l'écran.
Heure	Réglage de l'heure actuelle. Le programme congés, la désinfection thermique et le jour de la semaine sont par exemple basés sur ce réglage.
Format de la date	Réglage du format de la date souhaité et de l'heure. Le programme congés, la désinfection thermique et le jour de la semaine sont par exemple basés sur ce réglage.
Date	Réglage de la date actuelle. Le programme congés, la désinfection thermique et le jour de la semaine sont par exemple basés sur ce réglage.
Changement d'heure auto.	Activation ou désactivation de la conversion automatique entre les heures d'été et d'hiver. Si [Oui] est réglé, le réglage de l'heure change automatiquement (de 02 h 00 à 03 h 00 le dernier dimanche du mois de mars et de 03 h 00 à 02 h 00 le dernier dimanche du mois d'octobre).
Correction de l'heure	Possibilité de régler un ajustement de l'heure dans le cas d'une éventuelle variation de l'heure sur le tableau de commande.
Supprimer signal avert.	Dès qu'une alarme se produit, un signal d'avertissement retentit. La sortie du signal peut être désactivée pour une durée quelconque. [Mode de service] [Marche] : L'avertisseur sonore intégré est toujours activé. [Arrêt] : L'avertisseur sonore n'est jamais activé. [Auto] : L'avertisseur sonore intégré est normalement activé, mais est désactivé pendant l'intervalle réglé. [Heure de démarrage] : Réglage de l'heure de démarrage pour l'arrêt de l'avertisseur sonore. [Heure de fin] : Réglage de l'heure d'arrêt pour l'arrêt de l'avertisseur sonore.
Luminosité	Modification de la luminosité de l'écran (meilleure lisibilité).
Ecran éteint après	Réglage de la temporisation (après la première activité) jusqu'à l'arrêt de l'écran.
Coordonn. de l'installateur	Les coordonnées de l'installateur sont affichées dans ce menu (si elles ont été saisies).

Option	Description
Internet	Les données pour la connexion Internet sont affichées dans ce menu. Le QR code peut être scanné à l'aide de l'application du téléphone pour établir la connexion avec la passerelle Internet. • Connexion Internet • Réseau WiFi • Adresse IP • Connexion serveur • Version logiciel module Internet • Adresse MAC • Données de connexion • Établir la connexion – État appairage – Activer WiFi – Activer WPS • Déconnecter • Réinitialiser mot passe Internet
Mode veille	La pompe à chaleur est en marche en fonctionnement normal. L'installation est désactivée uniquement à des fins de maintenance ou pour des tâches similaires. ▶ Pour désactiver l'écran et l'installation temporairement : – Sélectionner [Oui] ▶ Pour activer l'écran et l'installation : – Appuyer sur l'écran. – Sélectionner [Oui].
Activer le verrouillage des touches	Sélectionner [Marche] pour activer le verrouillage des touches.

Tab. 9 Réglages généraux



Le mode veille signifie que l'installation est complètement désactivée et qu'aucune fonction de sécurité, comme la protection antigel, n'est activée.

5 Entretien

Les frais de maintenance de la pompe à chaleur sont minimes. Certaines mesures sont toutefois nécessaires pour garantir l'efficacité optimale de la pompe à chaleur. Pendant la première année, suivre les opérations de révision et de maintenance à plusieurs reprises. Les révisions doivent ensuite être effectuées une fois par an.

- Filtre à particules
- Soupapes de sécurité

5.1 Filtre de particules

Le filtre permet d'éviter la pénétration des particules et des saletés dans la pompe à chaleur. Avec le temps, il peut se boucher et doit être nettoyé.



Il n'est pas nécessaire de vidanger l'installation pour nettoyer le filtre. Le filtre et la vanne d'arrêt sont intégrés.

Nettoyage du filtre

- ▶ Fermer la vanne (1).
- ▶ Dévisser le capuchon (à la main) (2).
- ▶ Retirer le tamis et le nettoyer sous l'eau ou avec de l'air comprimé.
- ▶ Remonter le tamis. Pour que le montage soit conforme, veiller à ce que les embouts de guidage s'enclenchent bien dans les évidements de la soupape.

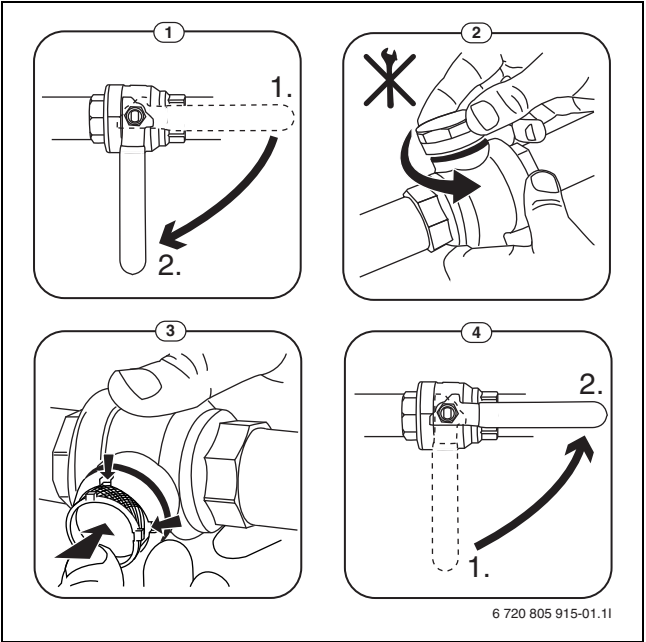


Fig. 8 Nettoyage du filtre

- ▶ Revisser le capuchon (serrer à la main).
- ▶ Ouvrir la vanne (4).

Contrôler la présence de magnétite

Après l'installation et le démarrage, la présence de magnétite doit être contrôlée plus régulièrement. Si beaucoup d'impuretés magnétiques sont accrochées à la barre magnétique dans le filtre à particules, et que ces impuretés déclenchent fréquemment une alarme relative à un bas débit (par ex. débit faible ou bas, alimentation à haut débit ou alarme PAC), il est nécessaire d'installer un séparateur d'oxyde magnétique de fer (voir liste des accessoires) pour éviter le puisage régulier de ce composant. Le filtre augmente également la longévité des composants de la pompe à chaleur ainsi que des autres éléments du système de chauffage.

5.2 Soupapes de sécurité



De l'eau peut s'échapper des soupapes de sécurité durant la mise en chauffe. Ne jamais fermer les soupapes de sécurité.

- ▶ Vérifier que les soupapes de sécurité fonctionnent.
- ▶ Les soupapes de sécurité ne doivent laisser sortir l'eau que si la pression maximale est dépassée. Contacter l'installateur si de l'eau s'échappe des soupapes de sécurité en dessous de la pression maximale autorisée.

5.3 Protection contre la surchauffe

Pour réinitialiser la protection surchauffe :

- Retirer le cache avant.

- Réinitialiser la protection contre la surchauffe en appuyant sur la touche située au bas de l'armoire électrique.
- Installer le panneau avant.

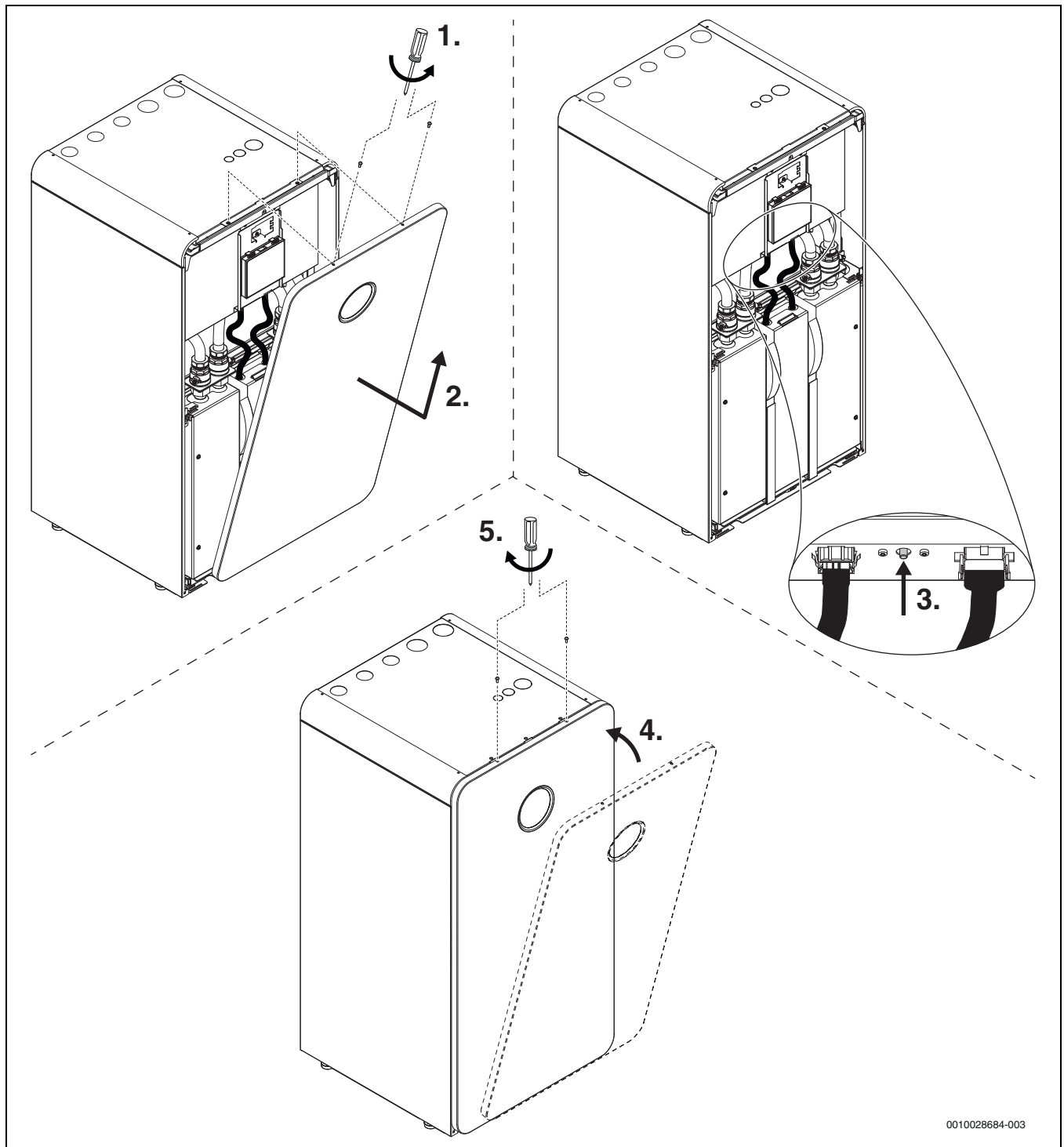


Fig. 9 Réinitialisation de la protection contre la surchauffe

5.4 Indications relatives au réfrigérant

Cet appareil **contient des gaz à effet de serre fluorés** pour réfrigérant. L'unité est scellée hermétiquement. Les indications suivantes relatives au réfrigérant correspondent aux exigences du décret européen n° 517/2014 sur les gaz à effet de serre fluorés.



Remarque pour l'exploitant : lorsque l'installateur fait l'appoint de réfrigérant, il reporte le volume de remplissage additionnel ainsi que le volume total de réfrigérant dans le tableau suivant.

Désignation de l'unité	Type de réfrigérant	Potentiel de réchauffement planétaire (PRP) [kgCO ₂ éq]	Equivalent CO ₂ du volume de remplissage d'origine [t]	Charge d'origine [kg]	Volume de remplissage additionnel [kg]	Volume total lors de la mise en service [kg]
CS7800iLW 6 CS7800iLW 6 F	R410A	2088	2,819	1,350	0,050	1,40
CS7800iLW 8 CS7800iLW 8 F	R410A	2088	2,819	1,350	0,050	1,40
CS7800iLW 12 CS7800iLW 12 F	R410A	2088	4,176	2,000	0,050	2,05
CS7800iLW 16 CS7800iLW 16 F	R410A	2088	4,802	2,300	0,050	2,35

Tab. 10 Indications relatives au réfrigérant

5.5 Alarme

Les alarmes peuvent être de type et de gravité différents, représentés par la couleur du symbole d'alarme et le texte correspondant. S'il est disponible, un code de défaut s'affiche après le texte sous la forme d'un code à quatre chiffres entre parenthèses (xxxx).

Symbole	Description
	Symbole vert : une coche verte indique qu'il n'y a aucune alarme active dans l'installation de la pompe à chaleur.
	Symbole rouge : alarme de verrouillage. Une partie de l'installation comprend une erreur et empêche le fonctionnement conforme de l'installation. Intervention requise.
	Symbole jaune : avertissement ou avis de maintenance. Une partie de l'installation ne fonctionne pas correctement et requiert par conséquent une maintenance. L'installation continue de fonctionner, mais cela peut conduire à une augmentation nette des coûts d'électricité.

Tab. 11 Symboles à l'écran

Lorsqu'un défaut persiste :

- Pour confirmer l'alarme, appuyer sur la fenêtre contextuelle à l'écran.
- Tant que le symbole d'alarme est affiché, l'alarme reste active. Pour afficher la liste des alarmes, appuyer sur le symbole.
- Contacter l'installateur ou le service après-vente et leur communiquer les informations affichées.

Défaut sur le générateur de chaleur externe :

- Lire les informations sur l'écran du générateur de chaleur externe.
- Réinitialiser le générateur de chaleur externe.
- Si le défaut persiste, contacter l'installateur.

6 Protection de l'environnement et recyclage

La protection de l'environnement est un principe de base du groupe Bosch.

Nous accordons une importance égale à la qualité de nos produits, à leur rentabilité et à la protection de l'environnement. Les lois et prescriptions concernant la protection de l'environnement sont strictement observées.

Pour la protection de l'environnement, nous utilisons, tout en respectant

les aspects économiques, les meilleurs technologies et matériaux possibles.

Emballages

En matière d'emballages, nous participons aux systèmes de mise en valeur spécifiques à chaque pays, qui visent à garantir un recyclage optimal.

Tous les matériaux d'emballage utilisés respectent l'environnement et sont recyclables.

Appareils usagés

Les appareils usés contiennent des matériaux qui peuvent être réutilisés.

Les composants se détachent facilement. Les matières synthétiques sont marquées. Ceci permet de trier les différents composants en vue de leur recyclage ou de leur élimination.

Déchet d'équipement électrique et électronique



Ce symbole signifie que le produit ne doit pas être éliminé avec les autres déchets, mais doit être acheminé vers des points de collecte de déchets pour le traitement, la collecte, le recyclage et l'élimination.

Le symbole s'applique aux pays concernés par les règlements sur les déchets électroniques, par ex. la « Directive européenne 2012/19/CE sur les appareils électriques et électroniques usagés ». Ces règlements définissent les conditions-cadres qui s'appliquent à la reprise et au recyclage des appareils électroniques usagés dans certains pays.

Comme les appareils électroniques peuvent contenir des substances dangereuses, ils doivent être recyclés de manière responsable pour réduire les éventuels dommages environnementaux et risques pour la santé humaine. De plus, le recyclage des déchets électroniques contribue à préserver les ressources naturelles.

Pour de plus amples informations sur l'élimination écologique des appareils électriques et électroniques usagés, veiller contacter l'administration locale compétente, les entreprises chargées de l'élimination des déchets ou les revendeurs, auprès desquels le produit a été acheté.

Des informations complémentaires sont disponibles ici :

www.bosch-homecomfortgroup.com/en/company/legal-topics/weee/

7 Déclaration de protection des données



Nous, **[FR] elm.leblanc S.A.S., 124-126 rue de Stalingrad, 93711 Drancy Cedex, France, [BE] Bosch Thermotechnology n.v./s.a., Zandvoortstraat 47, 2800 Mechelen, Belgique, [LU] Ferroknepper Buderus S.A., Z.I. Um Monkeler, 20, Op den Drieschen, B.P.201 L-4003 Esch-sur-Alzette,**

Luxembourg, traitons les informations relatives au produit et à son installation, l'enregistrement du produit et les données de l'historique du client pour assurer la fonctionnalité du produit (art. 6 (1) phrase 1 (b) du RGPD), pour remplir notre mission de surveillance et de sécurité du produit (art. 6 (1) phrase 1 (f) RGPD), pour protéger nos droits en matière de garantie et d'enregistrement de produit (art. 6 (1) phrase 1 (f) du RGPD), pour analyser la distribution de nos produits et pour fournir des

Vous avez le droit de vous opposer à tout moment au traitement de vos données à caractère personnel conformément à l'art. 6 (1) phrase 1 (f) du RGPD pour des motifs qui vous sont propres ou dans le cas où vos données personnelles sont utilisées à des fins de marketing direct. Pour exercer votre droit, contactez-nous via l'adresse **[FR] privacy.ttfr@bosch.com, [BE] privacy.ttbe@bosch.com, [LU] DPO@bosch.com**. Pour de plus amples informations, veuillez scanner le QR code.

informations et des offres personnalisées en rapport avec le produit (art. 6 (1) phrase 1 (f) du RGPD). Pour fournir des services tels que les services de vente et de marketing, la gestion des contrats, le traitement des paiements, la programmation, l'hébergement de données et les services d'assistance téléphonique, nous pouvons exploiter les données et les transférer à des prestataires de service externes et/ou à des entreprises affiliées à Bosch. Dans certains cas, mais uniquement si une protection des données appropriée est assurée, les données à caractère personnel peuvent être transférées à des destinataires en dehors de l'Espace économique européen. De plus amples informations sont disponibles sur demande. Vous pouvez contacter notre responsable de la protection des données à l'adresse suivante : Data Protection Officer, Information Security and Privacy (C/ISP), Robert Bosch GmbH, Postfach 30 02 20, 70442 Stuttgart, ALLEMAGNE.

8 Logiciel Open Source

Le texte suivant est en anglais pour des raisons juridiques.

8.1 List of used Open Source Components

This document contains a list of open source software (OSS) components used within the product under the terms of the respective licenses. The source code corresponding to the open source components is also provided along with the product wherever mandated by the respective OSS license.

In case of certain OSS licenses, for example LGPL, the license may require a right to reverse engineering with respect to proprietary code, for a limited purpose. This is applicable to the extent of the software component that is in direct interaction with said OSS component. This shall not apply for other components of the software

Name of OSS Component	Version of OSS Component	Name and Version of License (License text can be found in Appendix below)	More Information
mbed TLS	v2.7.0	Apache License 2.0	Copyright © 2006-2015, ARM Limited, All Rights Reserved Copyright © 2006-2018, Arm Limited (or its affiliates), All Rights Reserved Copyright © 2006-2016, ARM Limited, All Rights Reserved Copyright © 2015-2016, ARM Limited, All Rights Reserved Copyright © 2016, ARM Limited, All Rights Reserved Copyright © 2016, ARM Limited, All Rights Reserved Copyright © 2014-2016, ARM Limited, All Rights Reserved Copyright © 2012-2016, ARM Limited, All Rights Reserved Copyright © 2006-2017, ARM Limited, All Rights Reserved Copyright © 2017, ARM Limited, All Rights Reserved Copyright © 2015-2018, Arm Limited (or its affiliates), All Rights Reserved Copyright © 2014-2017, ARM Limited, All Rights Reserved Copyright © 2013-2016, ARM Limited, All Rights Reserved Copyright © 2009-2016, ARM Limited, All Rights Reserved Copyright © 2006-2018, Arm Limited (or its affiliates), All Rights Reserved Copyright © 2009-2017, ARM Limited, All Rights Reserved Copyright © 2009-2018, ARM Limited, All Rights Reserved Copyright © 2017-2018, ARM Limited, All Rights Reserved
QR Code generator library	Unspecified	MIT License	Copyright © Project Nayuki
STM32 cube HAL library	5.2.0	BSD 3-Clause "New" or "Revised" License	COPYRIGHT 2010 STMicroelectronics COPYRIGHT 2011 STMicroelectronics
STM32 cube HAL library (STM32-USBD)	5.2.0	License for STM32CubeMX (STMicroelectronics)	Copyright © 2017 STMicroelectronics International N.V.
CMSIS Core	5.4.0_cm4	Apache License 2.0 BSD 3-Clause "New" or "Revised" License	Copyright © 2009-2017, ARM Limited, All Rights Reserved Copyright © 2009-2018, ARM Limited, All Rights Reserved Copyright © 2017-2018, ARM Limited, All Rights Reserved Copyright © 2017-2018, ARM Limited, IAR Systems

Name of OSS Component	Version of OSS Component	Name and Version of License (License text can be found in Appendix below)	More Information
CMSIS Device F4	2.6.8	Apache License 2.0 BSD 3-Clause "New" or "Revised" License	COPYRIGHT © 2021 STMicroelectronics COPYRIGHT © 2016 STMicroelectronics COPYRIGHT © 2017 STMicroelectronics COPYRIGHT © 2020 STMicroelectronics COPYRIGHT © 2018 STMicroelectronics COPYRIGHT © 2019 STMicroelectronics
HAL Driver F4 Modified	1.8.0	BSD 3-Clause "New" or "Revised" License	© Robert Bosch GmbH COPYRIGHT © 2021 STMicroelectronics COPYRIGHT © 2016 STMicroelectronics COPYRIGHT © 2017 STMicroelectronics COPYRIGHT © 2020 STMicroelectronics COPYRIGHT © 2018 STMicroelectronics COPYRIGHT © 2019 STMicroelectronics COPYRIGHT © 2016-2019 STMicroelectronics
STM32 cubeF4 (HAL)	v1.26.1	BSD 3-Clause "New" or "Revised" License	COPYRIGHT 2018 STMicroelectronics COPYRIGHT 2016-2017 STMicroelectronics
modbus_functions_mbfunccoils	v1.8	BSD (Three Clause License)	Copyright (C) 2006 Christian Walter <wolti@sil.at>
modbus_functions_mbfunddiag	v1.3	BSD (Three Clause License)	Copyright (C) 2006 Christian Walter <wolti@sil.at>
modbus_functions_mbfuncholding	v1.12	BSD (Three Clause License)	Copyright (C) 2006 Christian Walter <wolti@sil.at>
modbus_functions_mbfundinput	v1.10	BSD (Three Clause License)	Copyright (C) 2006 Christian Walter <wolti@sil.at>
modbus_functions_mbfundcother	v1.8	BSD (Three Clause License)	Copyright (C) 2006 Christian Walter <wolti@sil.at>
modbus_functions_mbutils	v1.6	BSD (Three Clause License)	Copyright (C) 2006 Christian Walter <wolti@sil.at>
modbus_mb	v1.17	BSD (Three Clause License)	Copyright (C) 2006 Christian Walter <wolti@sil.at>
modbus_mb	v1.28	BSD (Three Clause License)	Copyright (C) 2006 Christian Walter <wolti@sil.at>
modbus_mbconfig	v1.15	BSD (Three Clause License)	Copyright (C) 2006 Christian Walter <wolti@sil.at>
modbus_mbframe	v1.9	BSD (Three Clause License)	Copyright (C) 2006 Christian Walter <wolti@sil.at>
modbus_mbfund	v1.12	BSD (Three Clause License)	Copyright (C) 2006 Christian Walter <wolti@sil.at>
modbus_mbport	v1.19	BSD (Three Clause License)	Copyright (C) 2006 Christian Walter <wolti@sil.at>
modbus_mbproto	v1.14	BSD (Three Clause License)	Copyright (C) 2006 Christian Walter <wolti@sil.at>
modbus_mbutils	v1.5	BSD (Three Clause License)	Copyright (C) 2006 Christian Walter <wolti@sil.at>
modbus_rtu_mbcrc	v1.5	BSD (Three Clause License)	Copyright (C) 2006 Christian Walter <wolti@sil.at>
modbus_rtu_mbcrc	v1.7	BSD (Three Clause License)	Copyright (C) 2006 Christian Walter <wolti@sil.at>
modbus_rtu_mbrtu	v1.18	BSD (Three Clause License)	Copyright (C) 2006 Christian Walter <wolti@sil.at>
modbus_rtu_mbrtu	v1.9	BSD (Three Clause License)	Copyright (C) 2006 Christian Walter <wolti@sil.at>

Tab. 12 OSS Components

8.2 Appendix - License Text

8.2.1 Apache License 2.0

Apache License Version 2.0, January 2004

<http://www.apache.org/licenses/>

TERMS AND CONDITIONS FOR USE, REPRODUCTION, AND DISTRIBUTION

1. Definitions.

"License" shall mean the terms and conditions for use, reproduction, and distribution as defined by Sections 1 through 9 of this document.

"Licensor" shall mean the copyright owner or entity authorized by the copyright owner that is granting the License.

"Legal Entity" shall mean the union of the acting entity and all other entities that control, are controlled by, or are under common control with that entity. For the purposes of this definition, "control" means (i) the power, direct or indirect, to cause the direction or management of such entity, whether by contract or otherwise, or (ii) ownership of fifty percent (50%) or more of the outstanding shares, or (iii) beneficial ownership of such entity.

"You" (or "Your") shall mean an individual or Legal Entity exercising permissions granted by this License.

"Source" form shall mean the preferred form for making modifications, including but not limited to software source code, documentation source, and configuration files.

"Object" form shall mean any form resulting from mechanical transformation or translation of a Source form, including but not limited to com-

piled object code, generated documentation, and conversions to other media types.

"Work" shall mean the work of authorship, whether in Source or Object form, made available under the License, as indicated by a copyright notice that is included in or attached to the work (an example is provided in the Appendix below).

"Derivative Works" shall mean any work, whether in Source or Object form, that is based on (or derived from) the Work and for which the editorial revisions, annotations, elaborations, or other modifications represent, as a whole, an original work of authorship. For the purposes of this License, Derivative Works shall not include works that remain separable from, or merely link (or bind by name) to the interfaces of, the Work and Derivative Works thereof.

"Contribution" shall mean any work of authorship, including the original version of the Work and any modifications or additions to that Work or Derivative Works thereof, that is intentionally submitted to Licensor for inclusion in the Work by the copyright owner or by an individual or Legal Entity authorized to submit on behalf of the copyright owner. For the purposes of this definition, "submitted" means any form of electronic, verbal, or written communication sent to the Licensor or its representatives, including but not limited to communication on electronic mailing lists, source code control systems, and issue tracking systems that are managed by, or on behalf of, the Licensor for the purpose of discussing and improving the Work, but excluding communication that is conspicuously marked or otherwise designated in writing by the copyright owner as "Not a Contribution."

"Contributor" shall mean Licensor and any individual or Legal Entity on behalf of whom a Contribution has been received by Licensor and subsequently incorporated within the Work.

2. Grant of Copyright License.

Subject to the terms and conditions of this License, each Contributor hereby grants to You a perpetual, worldwide, non-exclusive, no-charge, royalty-free, irrevocable copyright license to reproduce, prepare Derivative Works of, publicly display, publicly perform, sublicense, and distribute the Work and such Derivative Works in Source or Object form.

3. Grant of Patent License.

Subject to the terms and conditions of this License, each Contributor hereby grants to You a perpetual, worldwide, non-exclusive, no-charge, royalty-free, irrevocable (except as stated in this section) patent license to make, have made, use, offer to sell, sell, import, and otherwise transfer the Work, where such license applies only to those patent claims licensable by such Contributor that are necessarily infringed by their Contribution(s) alone or by combination of their Contribution(s) with the Work to which such Contribution(s) was submitted. If You institute patent litigation against any entity (including a cross-claim or counterclaim in a lawsuit) alleging that the Work or a Contribution incorporated within the Work constitutes direct or contributory patent infringement, then any patent licenses granted to You under this License for that Work shall terminate as of the date such litigation is filed.

4. Redistribution.

You may reproduce and distribute copies of the Work or Derivative Works thereof in any medium, with or without modifications, and in Source or Object form, provided that You meet the following conditions:

1. You must give any other recipients of the Work or Derivative Works a copy of this License; and
2. You must cause any modified files to carry prominent notices stating that You changed the files; and
3. You must retain, in the Source form of any Derivative Works that You distribute, all copyright, patent, trademark, and attribution notices from the Source form of the Work, excluding those notices that do not pertain to any part of the Derivative Works; and
4. If the Work includes a "NOTICE" text file as part of its distribution, then any Derivative Works that You distribute must include a readable copy of

the attribution notices contained within such NOTICE file, excluding those notices that do not pertain to any part of the Derivative Works, in at least one of the following places: within a NOTICE text file distributed as part of the Derivative Works; within the Source form or documentation, if provided along with the Derivative Works; or, within a display generated by the Derivative Works, if and wherever such third-party notices normally appear. The contents of the NOTICE file are for informational purposes only and do not modify the License. You may add Your own attribution notices within Derivative Works that You distribute, alongside or as an addendum to the NOTICE text from the Work, provided that such additional attribution notices cannot be construed as modifying the License.

You may add Your own copyright statement to Your modifications and may provide additional or different license terms and conditions for use, reproduction, or distribution of Your modifications, or for any such Derivative Works as a whole, provided Your use, reproduction, and distribution of the Work otherwise complies with the conditions stated in this License.

5. Submission of Contributions.

Unless You explicitly state otherwise, any Contribution intentionally submitted for inclusion in the Work by You to the Licensor shall be under the terms and conditions of this License, without any additional terms or conditions. Notwithstanding the above, nothing herein shall supersede or modify the terms of any separate license agreement you may have executed with Licensor regarding such Contributions.

6. Trademarks.

This License does not grant permission to use the trade names, trademarks, service marks, or product names of the Licensor, except as required for reasonable and customary use in describing the origin of the Work and reproducing the content of the NOTICE file.

7. Disclaimer of Warranty.

Unless required by applicable law or agreed to in writing, Licensor provides the Work (and each Contributor provides its Contributions) on an "AS IS" BASIS, WITHOUT WARRANTIES OR CONDITIONS OF ANY KIND, either express or implied, including, without limitation, any warranties or conditions of TITLE, NON-INFRINGEMENT, MERCHANTABILITY, or FITNESS FOR A PARTICULAR PURPOSE. You are solely responsible for determining the appropriateness of using or redistributing the Work and assume any risks associated with Your exercise of permissions under this License.

8. Limitation of Liability.

In no event and under no legal theory, whether in tort (including negligence), contract, or otherwise, unless required by applicable law (such as deliberate and grossly negligent acts) or agreed to in writing, shall any Contributor be liable to You for damages, including any direct, indirect, special, incidental, or consequential damages of any character arising as a result of this License or out of the use or inability to use the Work (including but not limited to damages for loss of goodwill, work stoppage, computer failure or malfunction, or any and all other commercial damages or losses), even if such Contributor has been advised of the possibility of such damages.

9. Accepting Warranty or Additional Liability.

While redistributing the Work or Derivative Works thereof, You may choose to offer, and charge a fee for, acceptance of support, warranty, indemnity, or other liability obligations and/or rights consistent with this License. However, in accepting such obligations, You may act only on Your own behalf and on Your sole responsibility, not on behalf of any other Contributor, and only if You agree to indemnify, defend, and hold each Contributor harmless for any liability incurred by, or claims asserted against, such Contributor by reason of your accepting any such warranty or additional liability.

8.2.2 BSD 3-Clause New or Revised License

Redistribution and use in source and binary forms, with or without modification, are permitted provided that the following conditions are met:

- Redistributions of source code must retain the above copyright notice, this list of conditions and the following disclaimer.
- Redistributions in binary form must reproduce the above copyright notice, this list of conditions and the following disclaimer in the documentation and/or other materials provided with the distribution.
- Neither the name of the copyright holder nor the names of its contributors may be used to endorse or promote products derived from this software without specific prior written permission.

THIS SOFTWARE IS PROVIDED BY THE COPYRIGHT HOLDERS AND CONTRIBUTORS "AS IS" AND ANY EXPRESS OR IMPLIED WARRANTIES, INCLUDING, BUT NOT LIMITED TO, THE IMPLIED WARRANTIES OF MERCHANTABILITY AND FITNESS FOR A PARTICULAR PURPOSE ARE DISCLAIMED. IN NO EVENT SHALL THE COPYRIGHT HOLDER OR CONTRIBUTORS BE LIABLE FOR ANY DIRECT, INDIRECT, INCIDENTAL, SPECIAL, EXEMPLARY, OR CONSEQUENTIAL DAMAGES (INCLUDING, BUT NOT LIMITED TO, PROCUREMENT OF SUBSTITUTE GOODS OR SERVICES; LOSS OF USE, DATA, OR PROFITS; OR BUSINESS INTERRUPTION) HOWEVER CAUSED AND ON ANY THEORY OF LIABILITY, WHETHER IN CONTRACT, STRICT LIABILITY, OR TORT (INCLUDING NEGLIGENCE OR OTHERWISE) ARISING IN ANY WAY OUT OF THE USE OF THIS SOFTWARE, EVEN IF ADVISED OF THE POSSIBILITY OF SUCH DAMAGE.

8.2.3 License for STM32CubeMX (STMicroelectronics)

Redistribution and use in source and binary forms, with or without modification, are permitted, provided that the following conditions are met:

1. Redistribution of source code must retain the above copyright notice, this list of conditions and the following disclaimer.
2. Redistributions in binary form must reproduce the above copyright notice, this list of conditions and the following disclaimer in the documentation and/or other materials provided with the distribution.
3. Neither the name of STMicroelectronics nor the names of other contributors to this software may be used to endorse or promote products derived from this software without specific written permission.
4. This software, including modifications and/or derivative works of this software, must execute solely and exclusively on microcontroller or microprocessor devices manufactured by or for STMicroelectronics.
5. Redistribution and use of this software other than as permitted under this license is void and will automatically terminate your rights under this license.

THIS SOFTWARE IS PROVIDED BY STMICROELECTRONICS AND CONTRIBUTORS "AS IS" AND ANY EXPRESS, IMPLIED OR STATUTORY WARRANTIES, INCLUDING, BUT NOT LIMITED TO, THE IMPLIED WARRANTIES OF MERCHANTABILITY, FITNESS FOR A PARTICULAR PURPOSE AND NON-INFRINGEMENT OF THIRD PARTY INTELLECTUAL PROPERTY RIGHTS ARE DISCLAIMED TO THE FULLEST EXTENT PERMITTED BY LAW. IN NO EVENT SHALL STMICROELECTRONICS OR CONTRIBUTORS BE LIABLE FOR ANY DIRECT, INDIRECT, INCIDENTAL, SPECIAL, EXEMPLARY, OR CONSEQUENTIAL DAMAGES (INCLUDING, BUT NOT LIMITED TO, PROCUREMENT OF SUBSTITUTE GOODS OR SERVICES; LOSS OF USE, DATA, OR PROFITS; OR BUSINESS INTERRUPTION) HOWEVER CAUSED AND ON ANY THEORY OF LIABILITY, WHETHER IN CONTRACT, STRICT LIABILITY, OR TORT (INCLUDING NEGLIGENCE OR OTHERWISE) ARISING IN ANY WAY OUT OF THE USE OF THIS SOFTWARE, EVEN IF ADVISED OF THE POSSIBILITY OF SUCH DAMAGE.

8.2.4 MIT License

Permission is hereby granted, free of charge, to any person obtaining a copy of this software and associated documentation files (the "Software"), to deal in the Software without restriction, including without limitation the rights to use, copy, modify, merge, publish, distribute,

sublicense, and/or sell copies of the Software, and to permit persons to whom the Software is furnished to do so, subject to the following conditions:

The above copyright notice and this permission notice shall be included in all copies or substantial portions of the Software.

THE SOFTWARE IS PROVIDED "AS IS", WITHOUT WARRANTY OF ANY KIND, EXPRESS OR IMPLIED, INCLUDING BUT NOT LIMITED TO THE WARRANTIES OF MERCHANTABILITY, FITNESS FOR A PARTICULAR PURPOSE AND NON-INFRINGEMENT. IN NO EVENT SHALL THE AUTHORS OR COPYRIGHT HOLDERS BE LIABLE FOR ANY CLAIM, DAMAGES OR OTHER LIABILITY, WHETHER IN AN ACTION OF CONTRACT, TORT OR OTHERWISE, ARISING FROM, OUT OF OR IN CONNECTION WITH THE SOFTWARE OR THE USE OR OTHER DEALINGS IN THE SOFTWARE.

9 Affichage des valeurs de consommation concernant la directive de subvention fédérale pour les bâtiments efficaces – Mesures individuelles (BEG EM)

Les consommations d'énergie, les quantités de chaleur et l'efficacité des appareils (ci-après « valeurs de consommation ») affichées sont calculées d'après des données et des valeurs de mesure spécifiques aux appareils. Les valeurs de consommation affichées ne représentent qu'une estimation (interpolation).

En fonctionnement réel, de nombreux facteurs influencent la consommation énergétique. Les valeurs de consommations concrètes sont entre autres influencées par :

- Installation/version de l'installation de chauffage,
- Comportement d'utilisation,
- Conditions environnementales saisonnières
- Composants utilisés.

Les valeurs de consommation affichées concernent exclusivement la chaudière murale. Les valeurs de consommation d'autres composants de l'installation de chauffage totale (système de chauffage complet avec tous ses composants), comme les pompes de chaudière ou les soupapes, ne sont pas prises en compte. Les écarts entre les valeurs de consommation affichées et réelles peuvent donc éventuellement être considérables.

La représentation des valeurs de consommation permet à l'utilisateur une relative possibilité de comparaison de la consommation énergétique dans le temps. De plus, des sous-consommations ou sur-consommations peuvent être transmises. Une utilisation à des fins de facturation obligatoires n'est pas possible.

10 Aperçu Menu

Ce chapitre comprend un aperçu de toutes les options du menu. Dans chaque installation, seuls les menus des modules et éléments installés sont affichés.

Écran principal

- Menu
 - *Langue*
 - *Heure*
 - *Format de la date*
 - *Date*
 - *Changement d'heure auto.*
 - *Correction de l'heure*
 - *Supprimer signal avert.*
 - *Luminosité*
 - *Ecran éteint après*
 - *Coordonn. de l'installateur*
 - *Internet*
 - *Mode veille*
 - *Verrouillage touches activé*
- *Temp. extérieure*
- *Alarme*
- *Verrouillage touches activé*
- *Désactiver le mode Démo*

Système

- *Réglages*
- *Etat de la pompe à chaleur*

Circuit de chauffage 1

- *Commutation été/hiver CC1*
 - *Automatique*
 - *Chauffage*
 - *Refroidiss.*
- *Chauff. arrêté à partir de*
- *Refroidiss. marche à partir de*
- *Afficher progr. horaire CC1*
- *Mode chauffage CC1*
 - *Arrêt*
 - *Manuel*
 - *Auto*
- *T. ambiante souhaitée chauff.*
- *Programme horaire*
- *Courbe de chauffage CC1*
- *Mode refroidissement*
- *T. ambiante souhaitée refr.*
- *Chauffage*
 - *Chauff. arrêté à partir de*
 - *Afficher progr. horaire CC1*
 - *Mode chauffage CC1*
 - *T. ambiante souhaitée chauff.*
- *Refroid.*
 - *Mode refroidissement*
 - *T. ambiante souhaitée refr.*
 - *Refroidiss. marche à partir de*
- *Renommer circuit chauffage*

Eau chaude sanitaire

- *Mode de service*
 - *Arrêt*
 - *Manuel - Eco+*
 - *Manuel - Eco*
 - *Manuel - Confort*
 - *Auto*
- *Programme horaire*
- *Désinfection thermique*
 - *Démarrer maintenant*
 - *Arrêter maintenant*
 - *Automatique*
 - *Quotidien/jour semaine*
 - *Heure*
- *Pompe bouclage ECS*
 - *Mode de service*
 - *Arrêt*
 - *Marche*
 - *T cons ECS*
 - *Automatique*
 - *Fréq. d'enclenchement*
 - *Programme horaire*
 - *Activer progr. horaire*
 - *Réd. temp. ECS si alarme*
 - *Température mesurée*
- *Aperçu des valeurs de sonde*

Ventilation

- *Réglages*
 - *Programme horaire*
 - *Niv. souhaité humidité air*
 - *Niv. souhaité qualité air*
 - *Bypass manuel*
 - *Mode fonct. chauff. aux.*
 - *Temp. consigne chauff. aux.*
 - *Durée marche filtre*
 - *Confirm. remplac. filtres*
- *Info*
 - *Aperçu temp. de ventilation*
 - *Température air extérieur*
 - *Température air soufflé*
 - *Température air vicié*
 - *Température air extrait*
 - *Temp. air entrant chauff. aux.*
 - *Humidité de l'air ambiant*
 - *Qualité de l'air ambiant*
 - *Humidité de l'air vicié*
 - *Qualité de l'air vicié*
 - *Humidité de l'air cde à distance 1*
 - *Clapet by-pass*
 - *Durée rest. jusqu. rempl. filtre*
 - *Consommation d'énergie*

Piscine

- *Autor. chauff. aux. piscine*
 - *Jamais*
 - *Avec le chauffage*
 - *Toujours*

Solaire

- Aperçu sondes solaires
 - Aperçu du rendement solaire
-

Congés

- De
 - A
 - Autres réglages
 - Appliquer régl. sur
 - Circuit de chauffage 1
 - ECS
 - Ventilation
 - Chauffage
 - Arrêt
 - Marche - Temp. réglée
 - T. ambiante souhaitée
 - ECS
 - Arrêt
 - Eco
 - Eco+
 - Confort
 - Désinfection thermique
 - Ventilation
 - Arrêt
 - Niveau 1
 - Niveau 2
 - Niveau 3
 - Niveau 4
 - Besoin
 - Renommer les congés
-

Info

- Tps fct.
 - Appareil de commande
- Compresseur
 - Total
 - Chauff.
 - Refroidissement
 - *Eau chaude sanitaire*
 - Piscine
- Démarrages compr.
 - Total
 - Chauff.
 - Refroidissement
 - *Eau chaude sanitaire*
 - Piscine
- Coef. perf.
- Consommation d'énergie
 - Total
 - Compresseur
 - Total
 - Chauffage
 - Refroid.
 - *Eau chaude sanitaire*
 - Piscine
 - Chauffage appoint élec.
 - Total
 - Chauffage
 - *Eau chaude sanitaire*

- Piscine
 - Energie fournie
 - Total
 - Chauff.
 - Refroid.
 - *Eau chaude sanitaire*
 - Piscine
 - Énergie transmise relatif
-

Mode nettoyage écran







Bosch Thermotechnology n.v./s.a.
Zandvoortstraat 47
2800 Mechelen
www.bosch-homecomfort.be

Dienst na verkoop (voor herstelling)
Service après-vente (pour réparation)
T: 015 46 57 00
service.planning@be.bosch.com

Deutsche Fassung auf Anfrage erhältlich.